

Définition

www.AgressionsSexuelles.gouv.qc.ca

Qu'est-ce qu'une agression sexuelle?

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne.

Cette définition s'applique peu importe :

- l'âge, le sexe, la culture, l'origine, l'état civil, la religion et l'orientation sexuelle de la victime ou de l'agresseur sexuel;
- le type de geste à caractère sexuel posé;
- le lieu ou le milieu de vie dans lequel le geste à caractère sexuel a été fait;
- les liens qui existent entre la victime et l'agresseur sexuel.

On parle d'agression sexuelle lorsqu'on utilise d'autres expressions comme :

- abus sexuel, infraction sexuelle, contacts sexuels (sans consentement), inceste, prostitution et pornographie juvéniles, viol

C'est totalement inacceptable — et criminel!

L'agression sexuelle est inacceptable, peu importe la forme, le geste, la situation, les liens entre les personnes et les circonstances.

- **Tous les gestes** ou formes d'agressions sexuelles sont **criminels**.
- Et tous les gestes ou formes d'agressions sexuelles sur des personnes de moins de 16 ans sont considérés comme étant « sans consentement » et donc criminels. *

* Le Code criminel prévoit une exception pour la personne de 14 ou 15 ans. Une personne de cet âge peut offrir un consentement valable à condition toutefois que son partenaire :

- soit de moins de cinq ans son aîné,
- ne soit pas en situation d'autorité ou de confiance par rapport à elle,
- ne soit pas une personne par rapport à laquelle elle est en situation de dépendance,
- ne soit pas dans une situation où il l'exploite.

La personne de 12 ou 13 ans pourra consentir si son partenaire est de moins de deux ans son aîné et si les conditions précédentes sont remplies.

La prévention

www.AgressionsSexuelles.gouv.qc.ca

Peut-on prévenir une agression sexuelle?

Le mot d'ordre : la vigilance. Rappelons-le : la majorité des personnes victimes d'agression sexuelle connaissent leur agresseur.

Au Québec, 69 % des agressions sexuelles...

- se produisent dans des résidences privées
- sont commises à l'endroit de personnes de moins de 18 ans

Chez les jeunes filles, les agressions sexuelles sont plus souvent commises à l'intérieur du milieu familial par un :

- oncle, cousin, frère, ami, père, conjoint de la mère, etc.

Chez les jeunes garçons, les agressions sexuelles surviennent davantage à l'extérieur du milieu familial :

- entraîneur de sport, professeur, etc.

De façon générale, les agresseurs sont presque exclusivement de sexe masculin et principalement des adultes, sains d'esprit, tels :

- un conjoint, un ami, une connaissance, un professionnel consulté, un collègue de travail, un employeur, un camarade d'études, un voisin, un membre de la famille

Au Québec, différents organismes, institutions et établissements des secteurs public, parapublic, communautaire et privé mobilisent leurs efforts pour réduire l'incidence des agressions sexuelles dans tous les milieux de vie :

- Les personnes âgées de moins de 18 ans sont plus à risque d'être victimes d'agression sexuelle. Il est donc important de les sensibiliser, ainsi que toutes les personnes responsables des milieux de vie des enfants, à l'importance de la prévention. Notamment, le Regroupement des organismes Espace du Québec (www.roeq.qc.ca) a comme mission de regrouper les organismes communautaires Espace qui œuvrent en prévention de la violence, dont les agressions sexuelles, et ce, à travers le Québec.

Ressources d'aide

Vous êtes victime? De l'aide au bout du fil!

La nouvelle ligne téléphonique d'écoute, d'information et de référence, destinée aux victimes d'agression sexuelle, à leurs proches ainsi qu'aux intervenants et intervenantes, vous offre un **service bilingue et confidentiel**.

Une équipe d'intervenantes spécialement formées reçoit vos appels, évalue vos besoins et vous informe sur les procédures à suivre. À l'aide d'un répertoire provincial des services, elle vous dirige vers les ressources appropriées d'aide et de protection les plus près de chez vous.

Cette ligne sans frais est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, partout au Québec.

Partout au Québec : **1-888-933-9007** | Région de Montréal : **514-933-9007**